

# Plantes invasives : quelle menace pour les zones humides ?



## CATZH Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides



Balsamine



Renouée du Japon



Elodée du Canada



Jussie

### Edito

Pour ce dixième numéro de Terre d'Eau, nous vous proposons un point sur le sujet des plantes invasives (ou plantes exotiques envahissantes). Ce phénomène préoccupe de plus en plus les gestionnaires d'espaces naturels car il est en forte expansion et serait l'une des principales causes de l'érosion actuelle de la biodiversité. En effet ces espèces entrent en compétition directe avec la flore locale et/ou modifient fortement le fonctionnement des milieux.

*Les zones humides  
sont particulièrement  
concernées*

Un grand nombre de plantes invasives sont aquatiques ou sont présentes sur les berges des cours d'eau, canaux et fossés. La plupart d'entre elles sont à proximité ou en connexion directe avec le réseau hydrographique. Les cours d'eau, canaux, étangs ou encore fossés sont un des principaux vecteurs de dispersion pour ces espèces.



### Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

On considère comme « invasive » ou « exotique envahissante » une espèce non autochtone, provenant le plus souvent d'un autre continent, introduite volontairement ou non par l'Homme. La forte capacité de colonisation des plantes invasives dans leur nouvelle aire représente une menace pour les espèces ou les habitats indigènes (locaux) voire pour les activités et la santé humaine.

# Les plantes invasives aquatiques

Plusieurs plantes invasives aquatiques peuvent coloniser les cours d'eau, canaux, fossés, étangs et mares. Nombre d'entre elles ont été introduites pour leur intérêt d'ornement dans les bassins ou encore leurs propriétés d'épuration et d'oxygénation en aquariophilie, puis « échappées » ou « relâchés » dans le réseau hydrographique. Là, le transport des graines ou des propagules par le courant a permis leur dissémination efficace. Ces plantes se caractérisent souvent par une capacité étonnante à former rapidement des herbiers extrêmement denses. Ceci peut s'expliquer par l'absence de plante concurrente, de prédateur ou de pathogène dans leur aire d'introduction. Ces herbiers peuvent « étouffer » les milieux aquatiques en perturbant la circulation naturelle de l'eau, en interceptant la lumière et en produisant une importante quantité de débris végétaux. Elles peuvent ainsi conduire à la disparition d'espèces végétales et animales locales et au comblement accéléré des milieux aquatiques. Enfin, ces herbiers peuvent former des obstacles à la navigation et aux activités de loisirs (pêche, baignade...), ou encore gêner les pompes pour l'irrigation.

## Les Jussies



*Ludwigia peploides & Ludwigia grandiflora*

### Introduction

**Aire d'origine :** Amérique du Sud.

**Période d'introduction :** vers 1830.

**Motif d'introduction :** plantes ornementales pour les bassins d'agrément.

### Biologie - Ecologie

**Type :** plantes vivaces, amphibies.

**Mode de reproduction :** bouturage de fragments et production de graines.

**Ecologie :** eaux stagnantes ou faiblement courantes, jusqu'à 3m de profondeur et en situation ensoleillée.

**Habitats :** plans d'eau, chenaux, fossés, parties lentes des cours d'eau, mares, zones humides variées.

### Nuisances

Réduction de la biodiversité, perturbation de l'écoulement, comblement, gêne pour la pêche, la navigation et l'irrigation, risque d'extension des herbiers aux prairies humides attenantes avec perte de surface pour la fauche ou le pâturage.

## L'Elodée du Canada



*Elodea canadensis*

### Introduction

**Aire d'origine :** Amérique du Nord.

**Date d'introduction :** milieu du XIXe siècle.

**Motif d'introduction :** plante d'intérêt pour l'aquariophilie.

### Biologie - Ecologie

**Type :** plante vivace ou annuelle, submergée.

**Mode de reproduction :** fragmentation des tiges.

**Ecologie :** eaux fraîches (en-dessous de 25°C) et calmes.

**Habitats :** étangs, marais et cours d'eau.

### Nuisances

Passée une période d'expansion rapide, l'Elodée du Canada semble aujourd'hui stabilisée voire en régression. Si elle peut parfois former des herbiers très vastes et denses, en Aveyron ses nuisances sont limitées et ses herbiers peuvent même présenter un intérêt pour la faune.

Attention  
à ne pas  
mettre tout  
le monde  
dans le  
même sac !

### Ne sont pas considérées comme « espèces invasives » :

- Les espèces exotiques mais non envahissantes (on estime que seule une espèce exotique introduite sur mille devient envahissante),
- Les espèces autochtones (locales) pouvant être considérées comme envahissantes dans certaines situations (par exemple les ronces, les orties ou encore les lentilles d'eau).

# Les plantes invasives terrestres

De nombreuses plantes invasives, bien que terrestres, peuvent être liées aux milieux humides ou aquatiques. C'est le cas d'espèces que l'on retrouve très souvent le long des berges des cours d'eau. Elles bénéficient ainsi du courant et des crues pour leur dispersion et s'implantent à la faveur de zones perturbées par l'érosion ou par des périodes de submersion. En dehors des berges, on peut retrouver certaines de ces plantes dans les fossés, mégaphorbiaies et prairies humides ; voire dans des milieux plus secs mais très perturbés (friches, bords de route, zones de travaux...). Les milieux riches en nutriments, et notamment en azote, sont généralement plus favorables à une colonisation par ces espèces. Il apparaît donc important d'essayer de limiter les pertes d'azote vers les milieux humides et les cours d'eau. Comme pour les plantes invasives aquatiques, beaucoup ont été introduites pour leurs qualités ornementales et elles se caractérisent souvent par une redoutable efficacité à occuper l'espace au détriment des plantes locales.

## Les Balsamines



*Impatiens glandulifera* & *Impatiens balfouri*

### Introduction

**Aire d'origine :** Asie centrale et Himalaya.

**Période d'introduction :** XIXe et XXe siècles.

**Motif d'introduction :** plantes ornementales.

### Biologie - Ecologie

**Type :** herbacées annuelles.

**Mode de reproduction :** reproduction sexuée (les fruits mûres expulsent les graines à plusieurs mètres de la plante) et capacité de bouturage des tiges et racines chez *I. glandulifera*.

**Ecologie :** milieux frais et sols riches en éléments nutritifs.

**Habitats :** ripisylves, berges caillouteuses, forêts alluviales, fossés, talus humides, décombres.

### Nuisances

Réduction de la biodiversité, favorise l'érosion.

## La Renouée du Japon



*Reynoutria japonica*

### Introduction

**Aire d'origine :** Asie de l'Est et du Nord.

**Période d'introduction :** XIXe siècle.

**Motif d'introduction :** plante ornementale, fourragère, mellifère et fixatrice des sols.

### Biologie - Ecologie

**Type :** herbacée vivace.

**Mode de reproduction :** bouturage de fragments de tige et production de rhizomes.

**Ecologie :** milieux ensoleillés ou de mi-ombre à atmosphère humide et sols acides, humides mais aérés.

**Habitats :** milieux alluviaux remaniés, à proximité des cours d'eau, friches, bords de routes.

### Nuisances

Réduction de la biodiversité, destabilisation des berges, gêne à l'accessibilité des berges.



## Nos plantes aussi peuvent être des invasives chez les autres !

Les plantes invasives, qui présentent donc un caractère envahissant dans leur nouvelle aire d'introduction, ne posent en général au contraire aucun problème dans leur aire d'origine. Ainsi, la Salicaire (*Lythrum salicaria*), une plante commune de nos zones humides et sans caractère envahissant dans nos régions d'Europe, est l'une des plantes invasives les plus connues et redoutées en Amérique du Nord !

## Que faire dans la pratique ?

La colonisation par les plantes invasives est souvent favorisée par une perturbation (mise à nu du sol par retournement, érosion...) et/ou un enrichissement en éléments nutritifs (et notamment en azote) du milieu. Il convient donc d'essayer de limiter ces facteurs sur les zones humides, en bord d'étang et de cours d'eau et d'être vigilant à l'apparition d'espèces invasives dans les lieux concernés.

La lutte contre les plantes invasives est généralement difficile, coûteuse et de longue haleine, une fois qu'elles sont installées en peuplements importants. Aussi il est intéressant de signaler toute observation et de garder un œil sur le développement de la population repérée. Toute intervention doit être adaptée à l'espèce et à l'habitat concernés. En effet, une action inappropriée peut se révéler inefficace, voire favoriser la repousse de la plante sur le site, ou pire encore, conduire à sa dispersion vers d'autres sites (notamment en l'absence de lavage du matériel utilisé, de traitement inadapté des déchets de coupe ou d'arrachage, ou encore en cas d'intervention proche d'un cours d'eau).

N'hésitez pas à contacter la CATZH pour tout signalement et demande d'information !



Foyer de Jussie avant travaux



Arrachage du foyer de Jussie

## COMMENT ADHÉRER À LA CATZH ?

- L'adhésion est gratuite et volontaire, formalisée par une convention
- Vous accédez ainsi au réseau de gestionnaires et à l'ensemble des services proposés par la Cellule d'Assistance Technique. Possibilité d'appui technique et financier pour la gestion des zones humides.

Pour adhérer, contactez l'adasea d'Oc

David GALIBERT : 05.65.73.76.80

Lucas BLAIS : 05.65.73.76.77

Opération animée par l'adasea. d'Oc



Avec le soutien technique et/ou financier de :



Adresses utiles : • CATZH/adasea.d'Oc - Carrefour de l'agriculture, Bd du 122 RI - 12026 Rodez Cedex9  
• DDT de l'Aveyron - 9 rue de Bruxelles - Bourran BP 9370 Cedex 9 - 05.65.73.00.00

Crédits photos : Rural Concept  
Réalisation : Sylvie MAUREL  
(adasea.d'Oc)